

SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX
1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P Maurice
Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise.
Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les
informations vous concernant en vous adressant au
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Dispensé de timbrage

ERAGNY PPDC



Déposé le 15 janvier 2016

26 janvier : en grève !

Le 26 janvier prochain, le SNUipp-FSU appelle les personnels des écoles à se mettre en grève et à manifester pour la revalorisation des salaires. Avec les enseignants, c'est l'ensemble des fonctionnaires des trois versants de la fonction publique qui sont invités à se mobiliser.

Le SNUipp-FSU avait annoncé dès le mois de juin dernier que les conditions de travail et la question de la revalorisation salariale seraient au cœur des mobilisations de l'année scolaire 2015/2016.

La FSU n'a pas ménagé ses efforts pour construire une mobilisation unitaire la plus large possible sur la question des salaires depuis la rentrée dernière : elle a été à l'origine des intersyndicales Fonction Publique des derniers mois ainsi que du courrier unitaire sur la Fonction Publique. A l'automne, ce fut la journée d'action pour les salaires et l'emploi le 8 octobre, puis la votation citoyenne. Toujours à l'initiative de la FSU, les fédérations de fonctionnaires se sont réunies à nouveau en novembre pour construire une action commune.

Le SNUipp-FSU a par ailleurs lancé une grande campagne pour l'ISAE que les collègues ont massivement suivie puisque plus de

50 000 signatures ont été recueillies à ce jour.

Pour la première fois depuis 5 ans, un rendez-vous salarial pour les fonctionnaires est prévu en février. Il est indispensable de réussir cette journée afin d'augmenter la pression sur le gouvernement en lui envoyant un message clair.

C'est maintenant qu'il faut agir pour obtenir du gouvernement les décisions les plus favorables pour notre pouvoir d'achat lors des discussions à venir : une augmentation significative de la valeur du point d'indice et une ISAE à 1 200 euros par an pour tous avant la fin du quinquennat. Il est essentiel de redonner de l'attractivité au métier d'enseignant et de la reconnaissance envers notre engagement professionnel.

C'est par la grève et en manifestant massivement que chaque collègue pourra exprimer sa conviction que les avancées sont nécessaires et possibles !

*Véronique Houttemane
Secrétaire départementale
du SNUipp-FSU Val d'Oise*

RENCONTRES DU SNUipp 95 :

24 et 25 mars

Inscriptions sur le
site du SNUipp95.

Attention : demande
d'autorisation
d'absence avant le
19 février

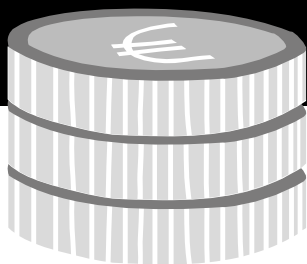
Sommaire

Edito	p 1
Grève	p 2
Salaires	p 3
Tps de travail, effectifs	p 4

SNUipp FSU - Val d'Oise
26 rue F. Combe - 95000 Cergy
Tél : 01 30 32 21 88 -
Fax : 01 30 32 39 12
courriel : snu95@snuipp.fr
site : <http://95.snuipp.fr>

26 JANVIER

Grèves & manifestations



POUR NOS SALAIRES ET L'ISAE, PAS D'HÉSITATION

Vous le savez, nos salaires sont bloqués depuis 2010 et notre pouvoir d'achat est en baisse.

Or, pour la première fois depuis cinq ans, un rendez-vous salarial pour les fonctionnaires, dont les enseignants du primaire, est prévu en février prochain.

Cet engagement n'est pas le fruit du hasard. C'est le SNUipp et sa fédération, la FSU, qui ont obtenu son inscription lors des négociations sur les parcours, carrière et rémunération (PPCR). Ce rendez-vous est aussi le fruit des mobilisations qui ont eu lieu sur le sujet ces dernières années.

Mais tout reste à faire. Maintenant, il s'agit d'obtenir une vraie revalorisation de nos salaires et pas des mesurette.

Pour le SNUipp-FSU, deux sujets sont sur la table :

- l'augmentation de nos salaires
- l'ISAE à 1200 euros (parité ISAE/ ISOE)

Or, pour le moment, sur ces deux questions prioritaires pour les enseignants des écoles, le gouvernement a prévu très peu de marges de manœuvre budgétaires.

Il est donc nécessaire d'agir tous ensemble pour qu'il desserre la ceinture!

Pour peser sur les discussions à venir, nous devons nous faire entendre en nous mobilisant le 26 janvier pour regagner, tous ensemble, du pouvoir d'achat.

DANS LA FONCTION PUBLIQUE POUR UN VRAI DÉGEL DE NOS SALAIRES

Conséquence de PPCR, le ministère de la Fonction publique va faire des propositions pour les salaires des fonctionnaires. Après six années de gel du point d'indice et de hausse des cotisations retraites, le passif est lourd, et équivaut à une perte de 8% du salaire mensuel soit 193 euros par mois pour un PE au 8^e échelon. Sans compter qu'au 1^{er} janvier de cette année, une nouvelle augmentation des cotisations retraites de 0,4% provoque une perte de 10€ par mois pour un salaire mensuel de 2458€ (en 2016, la perte cumulée s'élève à plus de 40 euros mensuels).

Sauf que pour l'heure, le gouvernement n'a pas encore budgété le « dégel » et qu'il privilégierait une hypothèse basse de revalorisation.

Obtenons du gouvernement qu'il revoie à la hausse son scénario de départ et qu'il augmente significativement la valeur du point d'indice.

DANS L'ÉDUCATION NATIONALE, POUR UNE ISAE À 1200 EUROS ANNUELS À PARITÉ AVEC L'ISOE

En réponse à l'initiative du SNUipp-FSU pour l'ISAE à 1200 euros, soutenue par plus de 50 000 collègues, la ministre a affirmé que la revalorisation de l'ISAE serait discutée en février-mars dans le cadre du rendez-vous salarial.

Sauf que le gouvernement n'a encore décidé ni du montant de cette revalorisation, ni du principe d'une programmation conduisant aux 1200 euros comme l'ISOE du second degré.

Là encore, c'est l'hypothèse basse qui circule : un coup de pouce de 200 euros supplémentaires et c'est tout.

Exigeons du gouvernement plus d'ambition pour augmenter les salaires des enseignants du primaire, parmi les plus faibles en Europe : une ISAE à 1200 euros/an pour tous avant la fin du quinquennat.

TOUS LES FONCTIONNAIRES DANS L'ACTION

Ce 26 janvier, ce sont les personnels des trois versants de la Fonction publique (État, Hospitalière et Territoriale) qui sont appelés à se mobiliser pour les salaires. FSU, CGT, Solidaires et FO sont engagés dans cette journée de mobilisation. Grèves, manifestations et rassemblements sont programmés dans tout le pays.

Fraude fiscale annuelle entre 60 et 80 Mds €

Cadeaux fiscaux aux entreprises 41 Mds €

50 points d'indice pour tous 15 Mds €

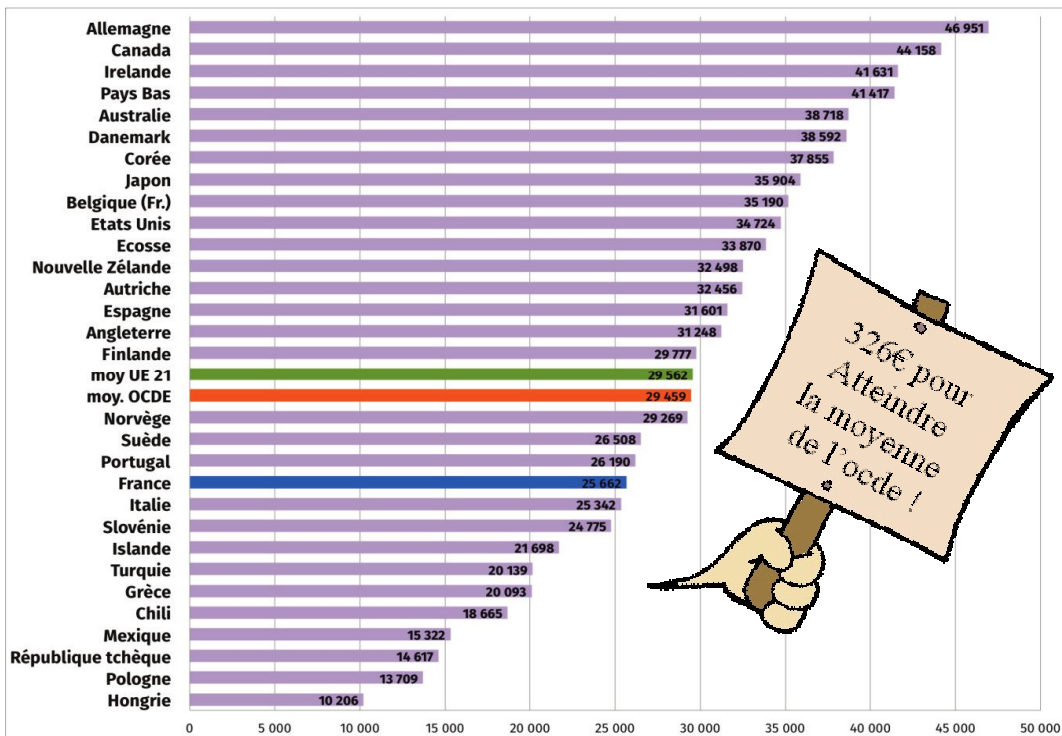
20 000 postes dans les écoles 0,7 Mds €

ISAE à niveau de l'ISOE 0,3 Mds €

Voici le coût de quelques mesures emblématiques rompant avec l'austérité et faible en regard d'autres coûts ou décisions déjà actées.

1 milliard = 20 000 postes et l'ISAE au niveau de l'ISOE





Après 15 ans d'exercice, les enseignants du primaire français sont payés **15% de moins que la moyenne** des enseignants des pays de l'OCDE, soit une différence de plus de 300 euros par mois !

Salaires mensuels :

4 032€ en Allemagne,

2 557€ en Finlande

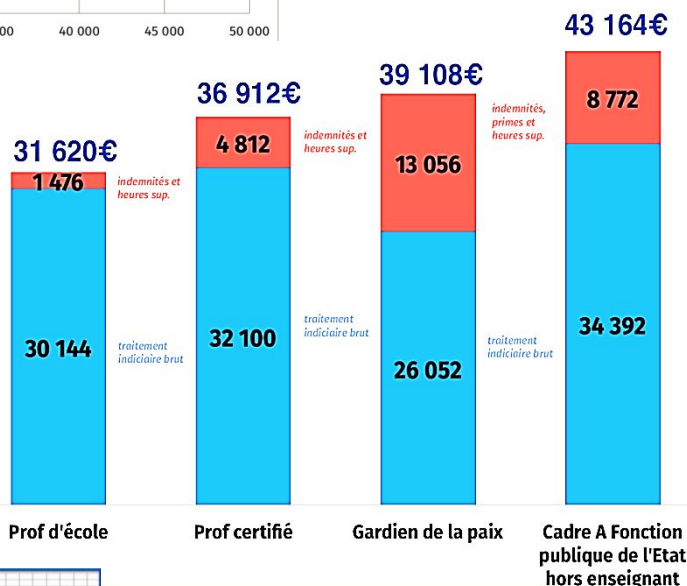
2 204€ en France !

Entre les PE et les certifiés, pourtant sur la même grille, les différences de traitement s'expliquent pour 1/3 par les indemnités, 1/3 par les heures supplémentaires et 1/3 lié aux carrières (ex-instits devenus PE, âge de départ en retraite et accès à la hors-classe).

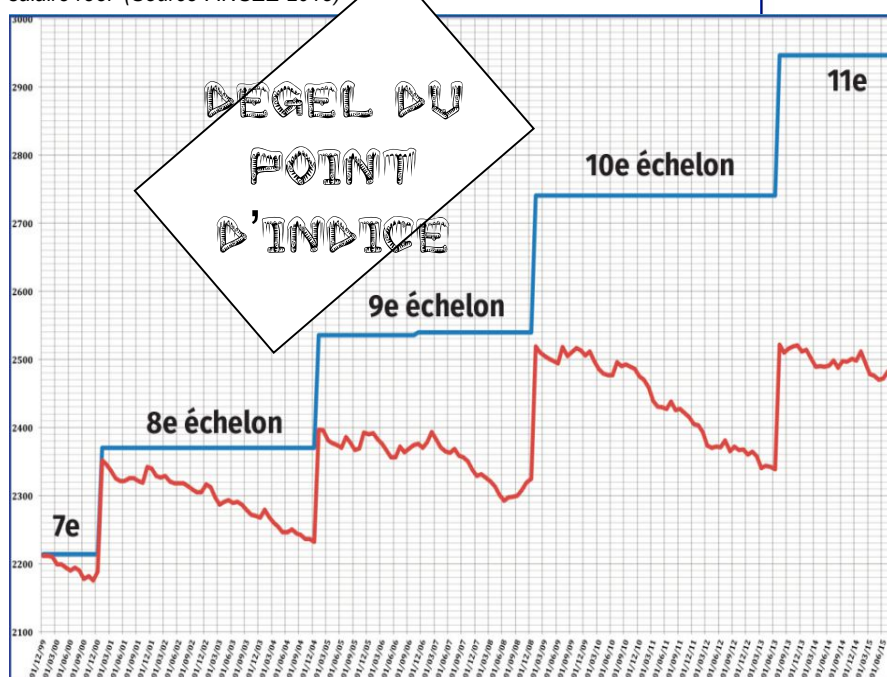
Dans la fonction publique d'Etat, la part des primes et indemnités dans les rémunérations atteint 20%.

Des catégories B, comme les gardiens de la paix, peuvent ainsi dépasser le niveau des enseignants. Pour autant leurs primes et indemnités ne sont pas prises en compte dans le calcul de la pension de retraite.

Source DGAFP 2014



Salaires espérés et salaires réels (Source : INSEE 2015)



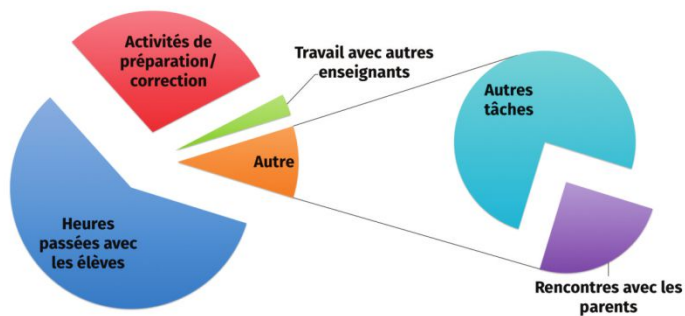
En haut, le salaire d'une carrière de PE qui obtiendrait tous ses échelons au choix.

En bas, la même carrière impactée par l'inflation et l'augmentation des cotisations retraites.

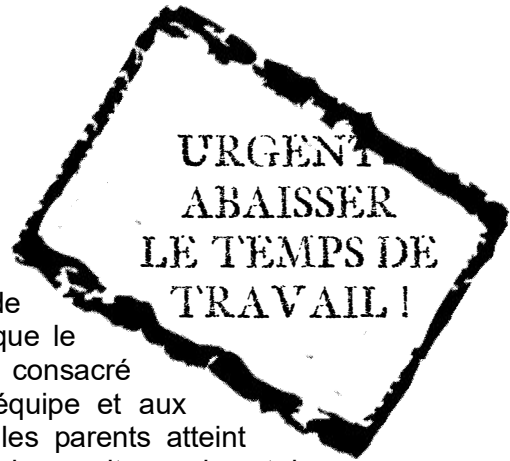
Une différence saisissante ! Depuis 15 ans, nos carrières reculent à l'image d'un escalator qui descend mécaniquement sous le poids de l'inflation.

40 000€ de pertes Cumulées depuis 2000



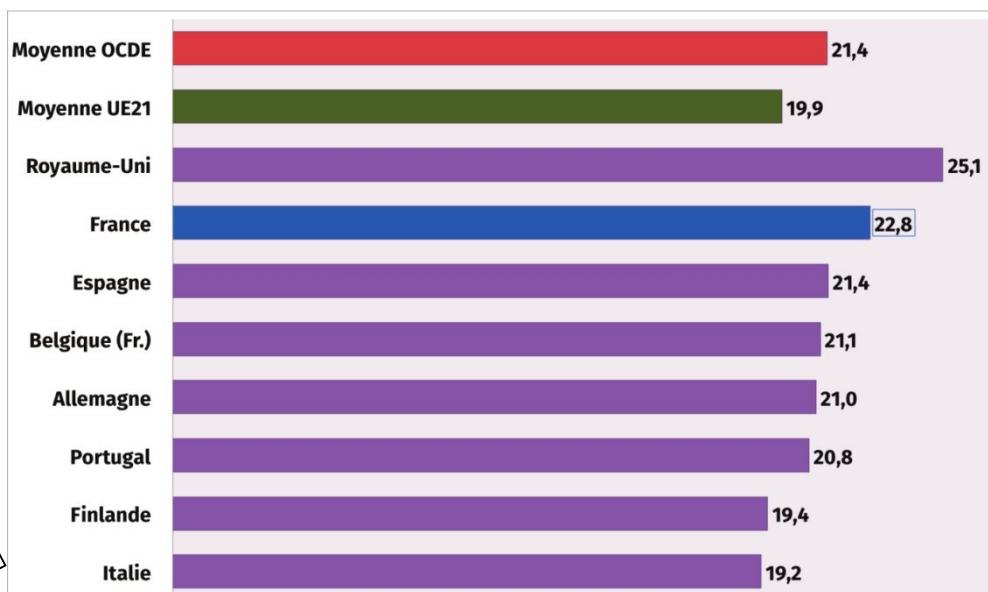


L'étude du ministère de 2013 (basée sur la réalité de 2010) montre que le temps moyen consacré au travail en équipe et aux relations avec les parents atteint 2h30 par semaine, soit quasiment le double du temps prévu dans les 108 heures. Elle met également en lumière une moyenne de 3 heures consacrées aux « autres tâches professionnelles » dont la participation aux conseils d'école ou à la formation.

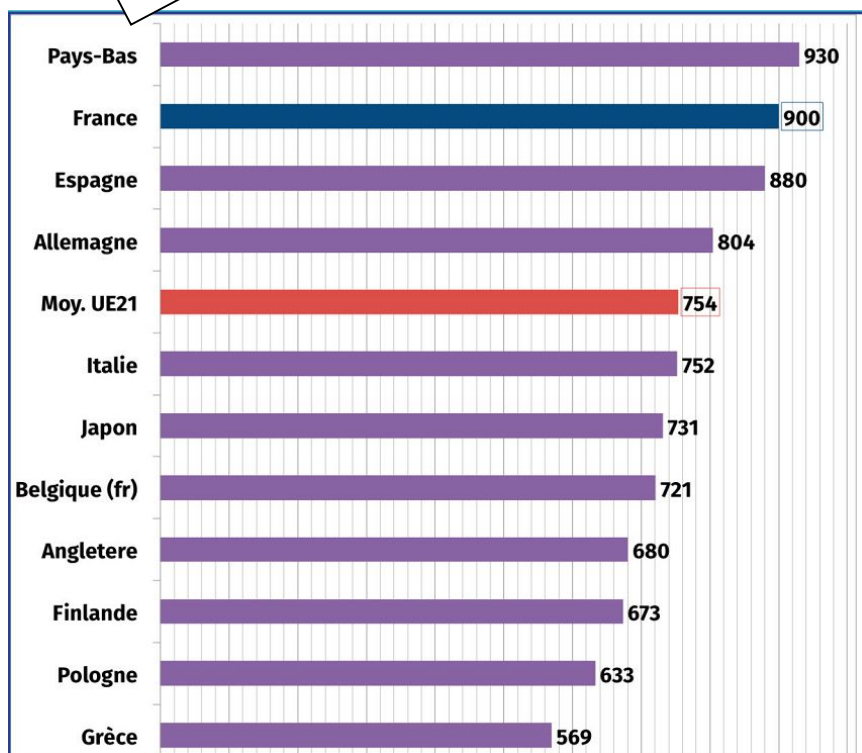


professionnelles » dont la participation aux conseils d'école ou à la formation.

Comparée à quelques pays européens similaires, la France a un nombre moyen d'élèves par classe élevé, supérieur de 1,8 par rapport à l'Allemagne et jusqu'à 3,6 par rapport à l'Italie. Seul le Royaume-Uni, au système éducatif des plus inégalitaires, se trouve au-dessus.



Baisse des Effectifs !



En Europe, les obligations de service des enseignants des écoles françaises sont parmi les plus importantes avec 864 heures de classe à assurer auxquelles s'ajoutent 36h d'APC

24h hebdo et 36h d'APC C'est beaucoup trop !